

Réf: Dossier N° : 55052

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TOGNON NEGOCE ET INVESTISSEMENTS »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE FACE 22ème
ARRONDISSEMENT, 01 BP 12131 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TOGNON NEGOCE ET INVESTISSEMENTS » .

Objet: le financement, la monétisation des instruments bancaires, négoce, intermédiation, export-import, agro-industrie, transport. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE FACE 22ème
ARRONDISSEMENT, 01 BP 12131 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur DJEBA TOGNON ATEHA PATRICE.

RCCM: n° CI-ABJ-2018-B-25862 du 05/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n° 23254 du 05/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

